

## COMMISSION DE LA CITOYENNETÉ



La Commission de la citoyenneté du Bloc Québécois a vu le jour en 2000 dans le but d'élargir la vision du parti sur toutes les questions relatives à la citoyenneté. Le Bloc Québécois veut ainsi profiter des travaux de la commission afin de mettre à contribution les différences et de proposer une société québécoise où tous trouvent pleinement leur place. Le mandat de plusieurs membres se termine avec le conseil général. Plusieurs postes seront ainsi soumis aux élections lors du conseil de Trois-Rivières.

Au cours des prochains mois, la commission se concentrera principalement sur les objectifs suivants :

### **Adhésion et recrutement**

Poursuite des actions nécessaires...

- pour promouvoir l'adhésion et le recrutement de membres au Bloc Québécois et à la Commission de la citoyenneté;
- pour promouvoir l'implication à la vie politique et citoyenne des groupes ethnoculturels et des citoyens d'autres horizons :
  - faire la promotion du mouvement souverainiste afin de continuer à développer l'adhésion et le soutien de nouvelles électrices et de nouveaux électeurs;
- Intervenir sur des problématiques qui sont proches des préoccupations immédiates des électrices et des électeurs ainsi que des membres des groupes ethnoculturels dans leur circonscription.

Pour ce faire, il y aura lieu d'organiser des rencontres thématiques en petits groupes de travail de 20 à 25 personnes sur le modèle suivant :

- présenter une problématique en lien avec les autres groupes œuvrant dans le domaine;
- mettre à jour les moyens actuels d'intervention et les résultats obtenus ou escomptés;
- faire le lien avec les perspectives d'un Québec souverain en mettant l'accent sur : les chevauchements, la double juridiction, les perspectives et les politiques d'un Québec souverain;
- animer des échanges entre les participantes et participants;

- à chaque rencontre, fournir aux participantes et participants une fiche de contenu et des références pour les aider à poursuivre leur réflexion ou leur implication.

Exemples des dossiers à traiter:

- Immigration (accueil et droits des nouveaux citoyens, droits des nouveaux citoyens);
- Développement social (logement social, soutien aux collectivités, assurance-emploi, famille, condition féminine, aînés);
- Justice et sécurité publique;
- Relations internationales.

### **Déploiement de la commission**

- poursuivre l'implantation d'une section de la Commission de la citoyenneté à Québec;
- créer des sections de la commission dans différentes régions;
- améliorer des canaux de communication visant à favoriser la visibilité des travaux de la commission.

### **Congrès national**

- participer à la rédaction de la proposition principale;
- remanier les statuts et les règlements de la Commission de la citoyenneté.

### **Élection**

- soutenir les candidates et candidats du Bloc Québécois;
- participer à la rédaction des plates-formes électorales.